

Charte de visibilité

Guide de communication de la MSA d'Armorique
à destination des bénéficiaires de subventions



Sommaire

- 01 Introduction
- 02 Apposition du logo et mention de soutien
- 03 Respect de la charte graphique
- 04 Réseaux sociaux
- 05 Justificatifs de visibilité
- 06 Contacts

01 Introduction

Au titre de ses missions, la MSA d'Armorique est partenaire de nombreux acteurs du territoire tels que les structures, associations, collectivités, établissements publics, etc.

A ce titre, elle octroie régulièrement des aides et des subventions pour soutenir et encourager le dynamisme sur les territoires.

Votre projet bénéficie ou va bénéficier d'une aide de la MSA d'Armorique. En contrepartie, vous vous engagez à contribuer à rendre lisible l'action de la MSA d'Armorique en informant le grand public du soutien apporté à votre projet.

Pour vous accompagner dans cette démarche, la MSA d'Armorique met à votre disposition cette charte de visibilité. Elle regroupe les conseils et les bonnes pratiques qui vous aideront à respecter vos obligations en matière de communication.

02 Apposition du logo et mention du soutien

Apposition du logo de la MSA

Le logo de la MSA doit figurer sur l'ensemble des supports d'information et de communication se rapportant au projet soutenu (imprimés, digitaux, audiovisuels).

Mention du soutien de la MSA d'Armorique

La mention "Action financée avec le soutien de la MSA d'Armorique" doit être apposée sur l'ensemble des documents d'information et de communication.

L'utilisation du logo de la MSA doit se faire de manière à respecter scrupuleusement la charte graphique de l'institution.

Le logo et sa charte d'utilisation sont disponibles sur le site internet de la MSA d'Armorique rubrique *Partenaires*.

03 Respect de la charte graphique

Taille minimale

La taille du logo se mesure toujours sur sa largeur totale.
La taille minimale est imposée à 25 mm : elle permet ainsi de respecter l'intégrité et la lisibilité du logo.

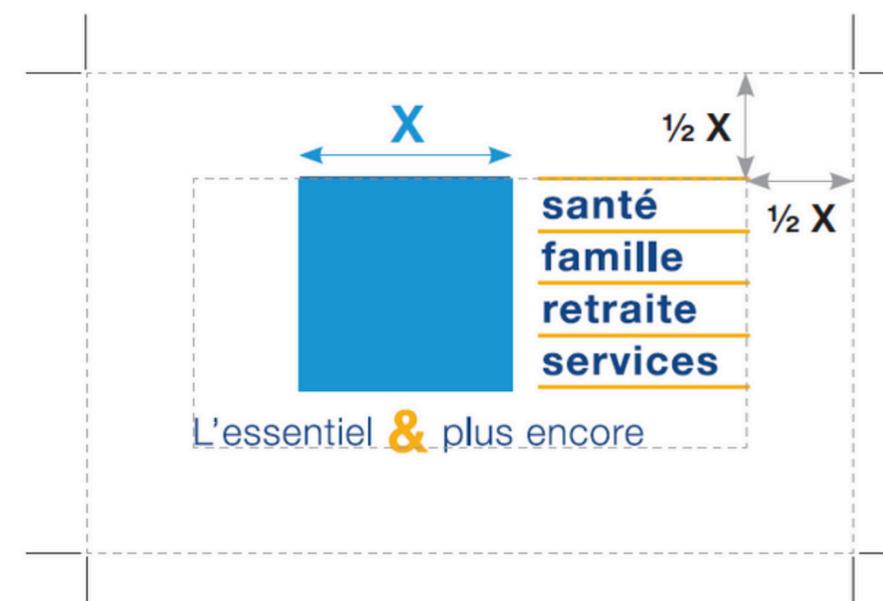


Zone de protection

Cette zone de protection autour du logo **est égale au minimum à 1/2 fois la valeur X**.

Aucun élément graphique, visuel ou textuel ne doit venir perturber le logo de cette zone.

Le logo doit être placé sur un fond blanc.



03 Respect de la charte graphique

Les interdits

Il est interdit de supprimer les filets, changer ou tramer la couleur du logo, inverser ou modifier les proportions des composantes du logo les unes par rapport aux autres, créer une version du logo en filaire, déformer le logo, utiliser le logo à une taille inférieure à 25 mm.



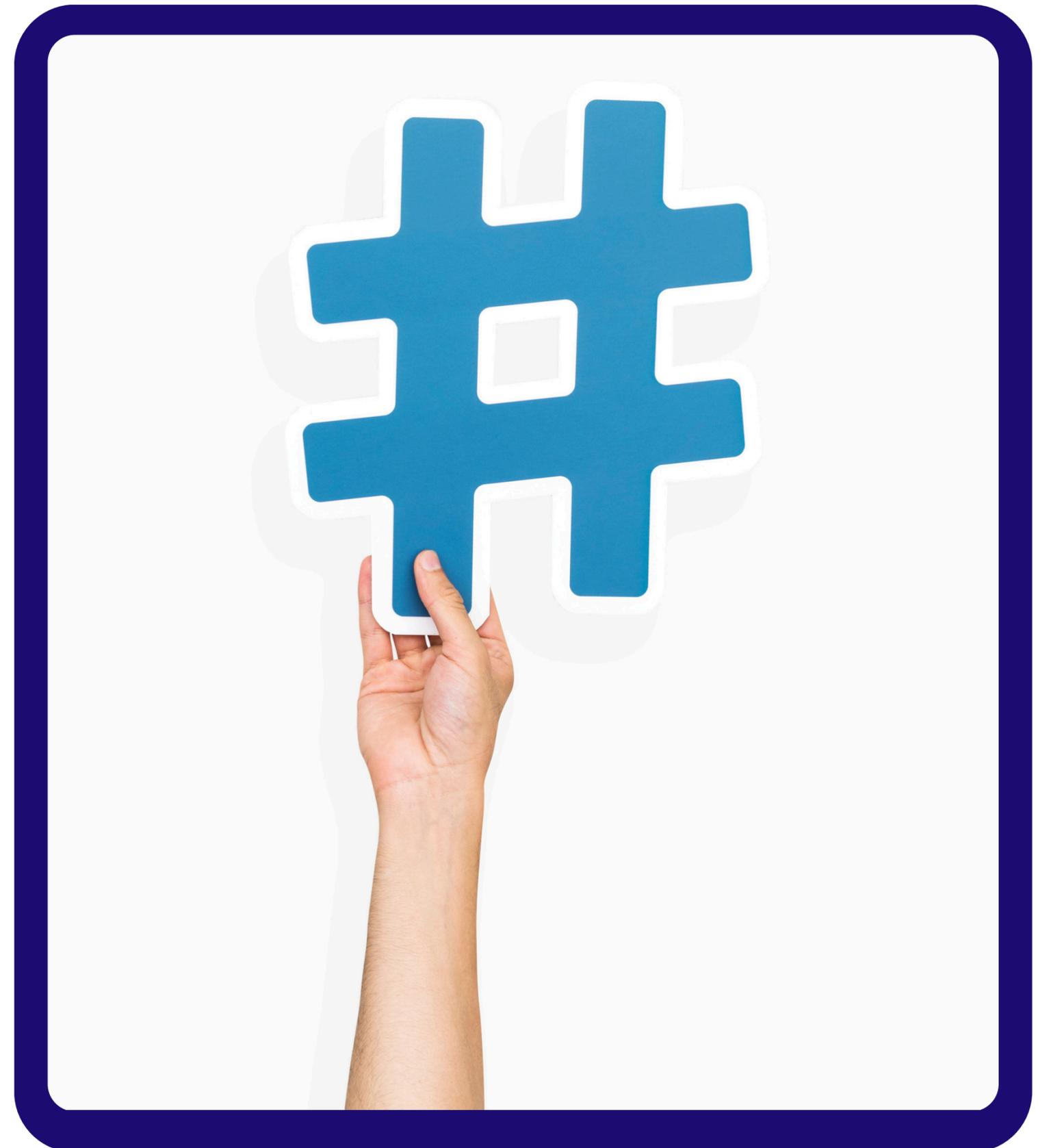
04 Réseaux sociaux

La MSA d'Armorique est présente sur les réseaux sociaux suivants :

 X (ex Twitter)

 LinkedIn

Dans le cadre de votre communication sur votre projet via les réseaux sociaux, nous vous demandons de mentionner le compte de la MSA d'Armorique dans vos publications.



05

Justificatifs de visibilité

Cette démarche partenariale doit être valorisée par des engagements de communication.

La MSA d'Armorique se réserve ainsi le droit de procéder à des contrôles et de vous demander des justificatifs (captures d'écran, communiqués/dossiers de presse, fichier vidéo...).

Veillez donc bien à mentionner le soutien à votre projet sur l'ensemble des supports.

06

Contacts

Le service Communication de la MSA d'Armorique est à votre disposition pour toute question ou précision relative à l'utilisation du logo de la MSA.

Vous pouvez le contacter directement par mail, à l'adresse indiquée ci-dessous.

msacommunication.blf@armorique.msa.fr

